



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 30 juillet 2019

Retraites : à la poubelle la réforme du gouvernement !

Rendu prudent par le mouvement des gilets jaunes, dans lequel se sont engagés de nombreux retraités révoltés par le niveau de leur pension, Macron a repoussé l'examen du projet de réforme des retraites à 2020. Il promet « des mois de débat et de concertation » à partir des propositions de Delevoye. Sans doute espère-t-il faire passer la pilule en la diluant.

Comme à chaque fois, le gouvernement justifie sa réforme par le fait qu'il faut financer de plus en plus de retraités avec de moins en moins d'actifs. Pourtant, la productivité du travail a augmenté et chaque actif crée plus de richesses. Mais, dans cette économie en crise, la part des travailleurs est sans cesse rognée afin d'augmenter les profits des capitalistes.

La réforme fera donc les poches de tous les travailleurs. Au nom de la justice, elle entend supprimer les 42 régimes spéciaux dont bénéficient encore certaines catégories, notamment dans la fonction publique. La « justice » à la sauce gouvernementale, c'est voler tous les travailleurs et leur imposer une même régression.

En remplaçant le calcul sur les 25 meilleures années ou les six derniers mois par des points accumulés tout au long de la vie professionnelle, ce projet frappe en particulier les plus précaires, contraints aux temps partiels, à l'intérim entrecoupé de chômage, et aux salaires à minima. Il leur faudrait accepter des pensions encore plus basses à cause du peu de points accumulés.

Les travailleuses, auxiliaires de vie, employées du ménage ou de la grande distribution, premières concernées par le temps partiel imposé et les interruptions pour raisons familiales, seront les premières victimes de ce que Macron ose qualifier de projet « plus juste et plus simple ».

La valeur des points, elle, pourrait évoluer en fonction de la situation économique et démographique, autant dire selon le bon vouloir du gouvernement et du grand patronat. Et pour couronner le tout d'une couche d'hypocrisie, la réforme recule l'âge de départ tout en prétendant ne pas y toucher. Car partir à 62 ans signifiera accepter une pension amputée de 10 % !

La réforme envisagée par Macron poursuit et aggrave les politiques précédentes. En 1993, Balladur faisait passer de 37,5 à 40 le nombre d'annuités nécessaires et, en 2010, le gouvernement Sarkozy repoussait l'âge légal de départ à 62 ans. Quant à la gauche, indignée quand elle était dans l'opposition, elle s'est bien gardée, une fois au gouvernement, de remettre en cause ces réformes successives exigées par le grand patronat.

Avec cette réforme, les capitalistes pourront user au travail plus longtemps les travailleurs qu'ils jugeront utiles de garder. Quant à tous ceux qui se retrouvent sans emploi, au gré des licenciements, à 50, 55 ou 60 ans, c'est en tant que chômeurs, et bien souvent en tant que chômeurs en fin de droits, qu'ils arriveront à l'âge de la retraite, avec une pension de misère à la clé.

Delevoye prétend que son système à points « offre la possibilité à chacun de choisir son départ » en sortant du cadre collectif basé sur le nombre de trimestres cotisés et d'annuités travaillées. Si son projet de réforme individualise effectivement encore plus le système des retraites, il faut avoir les lunettes déformantes des valets des possédants pour y voir une liberté pour les travailleurs !

Toute la vie des travailleurs est prisonnière des contraintes imposées par l'exploitation : l'emploi qu'on trouve, le salaire qu'on obtient, les horaires et les cadences, l'endroit où l'on vit. La retraite n'y fait pas exception. Le grand patronat et le monde politique à son service aimeraient faire des travailleurs des individus confrontés à des choix personnels.

L'intérêt de toute la classe ouvrière est à l'opposé. Son travail fait tourner toute la société, de la production aux transports, de la construction aux échanges en passant par les soins aux malades et à l'éducation de la jeunesse. C'est cette place dans l'économie, au cœur de la production, qui fait sa force.

Salaires, emplois, retraites : les capitalistes mènent la guerre sur tous les fronts. C'est collectivement, en tant que classe sociale aux intérêts communs, que nous devons stopper cette descente vers l'abîme !

La CGT a annoncé une journée de mobilisation le 24 septembre. C'est une occasion à saisir pour commencer la mobilisation contre cette nouvelle attaque.

Idem pour celle de l'assurance chômage !

Macron et son gouvernement ne prétendent pas seulement faire travailler les salariés plus longtemps pour avoir droit à la retraite, ils ont aussi décidé de s'en prendre aux chômeurs.

Leur réforme de l'assurance chômage dont le décret d'application vient de paraître au Journal officiel obligera dorénavant les salariés privés d'emploi à avoir travaillé 130 jours ou 910 heures, soit six mois, sur les 24 derniers mois au lieu de quatre mois sur 28. De plus l'indemnisation des travailleurs intérimaires diminuera car le gouvernement a décidé de modifier la méthode sa méthode de calcul à partir du 1er novembre 2019.

Jusqu'à présent la période de référence ne prenait en compte que les jours travaillés. Dorénavant elle prendra en compte les jours calendaires, travaillés et non travaillés. Résultat la période d'indemnisation sera peut-être un peu augmentée, mais le montant de l'indemnisation diminuera !

Encore un moyen qu'a trouvé le gouvernement pour obliger les chômeurs à accepter des emplois sous-payés et pour permettre au patronat de faire des économies sur leur dos.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68+&²

Dans les entreprises :

Commerce : Des centaines de millions pour racheter les entreprises concurrentes, des miettes pour les travailleurs

219 millions d'euros, c'est la somme que le groupe capitaliste appartenant à Bernard Hayot (GBH) a mis sur la table pour racheter les magasins Score et Jumbo Score appartenant au groupe Vindémia, placé en sauvegarde suite à une dette accumulée de plusieurs milliards d'euros.

Pendant des années les capitalistes de Vindémia ont fait leur beurre sur le dos des travailleurs et travailleuses desdits magasins, en leur imposant bas salaires, mauvaises conditions de travail et y compris des dizaines de suppressions d'emplois.

Bernard Hayot qui possède déjà nombre de chaînes commerciales à La Réunion déclare à qui veut bien l'entendre qu'il ne supprimera aucun emploi dans les magasins rachetés par lui.

Les travailleurs des ex-Score ont toutes les raisons de se méfier de ses dires quand on connaît comment il traite les travailleurs des Carrefour et autres Decathlon ou concessions Renault (travail au Smic, à temps partiel, en CDD, pression sur les employés, non application des conventions collectives nationales).

Ce qui intéresse les capitalistes, d'où qu'ils viennent, ce n'est pas de créer de l'emploi, c'est de faire le maximum de profits en réduisant au maximum la part qui revient aux salariés. Eh bien, c'est cette politique que les travailleurs doivent se préparer à combattre, tous ensemble !

Chez Leo (Grand Îlet - Salazie) :

Suite à la grève d'une partie des ouvriers de cette usine en avril dernier pour l'organisation de l'élection au CSE, le patron de cette entreprise productrice d'oeufs n'a toujours donné suite à la demande des grévistes.

Au contraire, il se permet de s'en prendre aux ex-grévistes en leur imposant de travailler quasiment tous les jours fériés et week-end tout en octroyant des jours de repos réguliers à ceux qui n'avaient pas participé à la grève. Vous avez dit discrimination ?

Après avoir licencié une ouvrière ex-gréviste pour une absence suite à enfant malade, il en menace une autre, ex-gréviste elle aussi et candidate au CSE, en la convoquant à un entretien préalable le 8 août.

Sa méthode : discrimination et pressions répétées dans le travail, pour au final se débarrasser de ceux et celles qui l'empêchent d'exploiter en paix, ceux qui revendiquent leurs droits !

EDF

Lors du passage à la semaine de 35 heures, la direction d'EDF avait mis la pression pour que des services passent aux 32 heures collectives. Cela lui rendait plus facile la gestion quotidienne des effectifs et lui permettait de réaliser le travail prévu sur 35 heures sur 32, de plus elle s'était bien gardée de compenser la baisse du temps de travail par des embauches correspondantes.

Aujourd'hui, la direction poursuit le même objectif, mais avec la méthode inverse. Elle met la pression dans les services à 32 heures pour qu'ils reviennent à 35 heures, toujours pour éviter d'embaucher et avec pour conséquence de réduire les temps de repos pour les agents assurant des astreintes (interventions techniques de nuit et le week-end). Peu importe que cela perturbe la vie des agents concernés et augmente leur fatigue. Ce qui compte pour elle, c'est d'économiser au maximum sur la masse salariale, surtout en cette période où la direction générale affiche sa prétention à ouvrir au capital privé les filières commerciales et techniques de la Distribution d'énergie. Elle ne manque pas d'énergie quand il s'agit de défendre les intérêts des futurs actionnaires d'EDF.

Les agents EDF n'en manquent pas, eux-aussi, ils l'ont montré dans le passé, pour défendre les leurs !

Chaque mardi, de 18 heures à 19 h 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur tous les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Nous vous attendons nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68+&²